OPUSCULES
MEDICO
ES
ur la
nt
IQUE

Evénement fâcheux arrivé en cette commune, le 23 messidor entre cinq et six heures de l'après-dinée.

Nous ne développerons point ce qui s'est passé avant cette aventure fâcheuse qui pourra peut-être devenir utile. Le citoyen Louis-Joseph Rueze, âgé d'environ 30 ans, pharmacien de 1ere classe, demeurant à l'hôpital ambulant, ci-devant St. François de Sales, tomba sur sa chaise, de droit qu'il étoit, réduit dans un état tout-à-fait sans connoissance et sans aucun mouvement. On rapporte que l'on courut aussitôt chez un officier de santé; ce dernier arrivé près du malade, prononca sans autre formalité : il est mort. A six heures et demie environ, je fus sollicité par un particulier d'aller dans la maison, à effet de voir la personne qu'on disoit être morte subitement, et j'y allai vers sept heures passés. Je trouvai un autre officier de santé et nombre de personnes près le défunt, alors décidement mort. Ledit officier de santé, deuxieme appellé, me déclara que l'ayant réchauffé, et ayant employé d'autres moyens usités dans cette circonstance, il avoit remarqué non-seulement une chaleur naturelle, mais encore de la vie et des mouvemens de la respiration. C'est ce qui a engagé ce praticien à continuer de mettre en usage les secours que l'art indique dans ces sortes de coups funestes. (Voyez les Opuscules Medico-Chirurgiques).

Que conclure de tout ceci? Si le premier appellé pour le secourir, sitôt cet événement arrivé, avoit lu l'ouvrage précité, il auroit pu puiser des notions qui l'auroient mieux guidées, sur-tout s'il avoit vu les pages depuis 56 jusqu'à 60 et 61. Il auroit trouvé dans cet endroit désigné, les signes caractéristiques de la mort véritable qui differe de l'apparente. Ce citoyen n'est point le seul négligent, il a des compagnons; ces sortes de personnes, marchent souvent à travers des nuages épais qui les empêchent de voir. *Signé* RAIGNIAUX.

De l'Imprimerie de M. KEMMENS, rue Neuve.

par l'omission des secours dont il auroit eu besoin.

Dans un pareil cas, le crime est seulement d'avoir été enceinte et forcée de cacher la grossesse, par un principe de honte vertueuse; ce que la loi n'entend pas punir de mort.

Des officiers de santé consultés, lorsqu'il s'agit de constater un tel délit, doivent être en garde pour se comporter suivant ces observations, afin d'éclaircir les juges dans ces sortes de faits.

Nous allons reprendre le fil que nous avons abandonné pour citer des exemples qui viennent à l'appui de la matière dont nous traitons qui mérite toute l'attention du lecteur.

Les enfans ne sont pas les seuls exposés à ce genre de suffocation. Les adultes peuvent avoir les organes de la respiration comprimés par un si grand nombre de causes que les bornes que je me suis prescrites dans cet ouvrage, ne me permettent pas d'en faire l'énumération en général, parce qu'elles sont à l'infini.

Effets du froid.

Le froid excessif est capable de suffoquer quelqu'un, et de produire l'asphyxie; l'histoire nous apprend que des armées ayant été exposées à un grand degré de froid, beaucoup d'hommes n'ont pu le supporter; les uns y ont perdu la vie, et les autres ne l'ont conservé qu'avec la plus grande peine. Si l'on a le malheur de s'abandonner au froid, on ne se réveille jamais à moins que le hasard n'amène du secours. Ces accidens sont assez communs aux personnes qui voyagent dans les pays du Nord ou dans les hautes montagnes. BOERHAAVE s'y trouva exposé en Hollande dans l'hiver de 1709, il alloit voir un malade à la campagne, accompagné d'un chirurgien; ils se trouvèrent accablés d'un assoupissement, auquel se joignoit tant

Suite des effets du froid.

de douceur, qu'ils s'y seroient infailliblement livrés, si BOERHAAVE qui en connoissoit tout le danger, ne s'y fut opposé et n'eût engagé par son exemple le chirurgien et le cocher que l'assoupissement avoit aussi gagnés à descendre de la voiture et à redonner en marchant du mouvement à leur sang.

Tous les effets concourent à procurer cet assoupissement suivi des accidens les plus graves. En refroidissant la surface du corps, il condense les fluides, et retrécit les vaisseaux. La circulation y devient très-difficile, mais elle se fait encore plus librement dans les gros vaisseaux qui sont à l'abri du froid ; le cerveau reçoit plus de sang par cette raison, et aussi à cause d'une espèce de plethore occasionné par la diminution du calibre des vaisseaux. Les veines qui vuident le sang du cerveau sont plus exposées au froid que les artères qui y correspondent, c'est ce qui empêche le retour du sang; car l'effet du froid diminue la faculté aux fibres musculaires de se mouvoir. Les muscles qui servent à la respiration sont donc gênés dans leur mouvement. Ils ne peuvent assez dilater la poitrine pour que la respiration soit aisée, parce qu'ils ne peuvent eux-mêmes faire le mouvement ordinaire et suffisant pour opérer cette fonction. Or, si l'air ne peut point pénétrer dans la poitrine en assez grand volume pour dilater les vésicules pulmonaires et fournir la quantité d'air vital suivant le besoin de l'animal, il est certain que cette cause concourra avec le ralentissement de la circulation à procurer une mort inévitable, et d'autant plus prompte que ces deux causes auront plus d'intensité.

Les mofettes naturelles sont des émanations aériformes que la nature offre dans beaucoup d'endroits. Les grottes, les souterrains creusés par la

Suite des effets du froid et de la suffocation.

main des hommes pour fouiller les mines, la surface même de la terre présente dans nombre de circonstances ces fluides méphytiques, qui diffèrent entre eux, à la vérité, par quelques propriétés; mais qui se ressemblent tous par leur impression meurtrière sur les animaux.

Il y a une observation à faire au sujet des mofettes naturelles; celles qui ne s'enflamment point à l'approche d'un corps embrasé, suffoquent l'animal qui les respire, en le privant de l'air vital nécessaire à l'entretien de la vie; effet qui ne diffère point de ceux des autres causes de suffocation, mais des gaz qui s'enflamment et qui font quelquefois des explosions terribles. Cette explosion peut tuer l'animal; alors la respiration ne souffre plus; et si l'animal meure, ce n'est que par la même raison qu'il auroit péri, s'il avoit été exposé à la détonnation d'une certaine quantité de poudre à canon, ou à une toute autre secousse semblable. La preuve en est que les ouvriers qui travaillent aux mines, et qui sont les plus exposés à l'action de ces gaz inflammables, se garantissent totalement de leur impression pernicieuse, s'ils ont eu le temps de se coucher par terre, la face en bas, avant l'explosion. On sent bien que les secours que l'on doit porter à ces pauvres malheureux qui ont éprouvé ces sortes de secousses, doivent être différens de ceux de l'asphyxie. Cependant la vie n'étant point éteinte, on peut faire usage des remèdes généraux que nous indiquerons plus tard.

Tous les lieux qui recèlent des matières végétales et animales en fermentation putride, exhalent des vapeurs infiniment nuisibles à l'économie animale; l'expérience de tous les temps à fait faire cette triste observation, et la fréquence de ces accidens, a attiré plus particulièrement l'attention des

Suite des moyens de l'asphyxie et des noyés.

officiers de santé; mais ces émanations ne produisent pas toutes des effets également prompt, quelques-unes semblent n'avoir sur l'économie animale, qu'une action lente, dont les effets quoique plus ou moins pernicieux, ne se manifestent cependant qu'après un certain laps de temps. Telles sont les vapeurs que l'on a toujours régardées, comme les causes des maladies populaires, des fièvres putrides et autres. La lenteur de ces effets vient probablement du mélange de ces gaz, avec l'air respirable qui en diminue l'énergie; car lorsqu'ils sont pures, ils produisent des effets tout aussi prompts et tout aussi meurtriers que les autres gaz, dont nous avons parlé plus haut; c'est pourquoi nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit, en parlant des différens gaz méphytiques; et il paroît que celui que les fosses d'aisances, le creux des fumiers et autres, produisent le plus fréquemment, est le gaz inflammable.

Je parle toujours dans cet instant des traitemens de l'asphysie, de l'apoplexie et des noyés, etc. Ils peuvent être comme généraux ou comme particuliers. Ces derniers, comme nous l'avons dit, ne consistent qu'à faire cesser la cause particulière qui a produit l'asphysie. Ainsi, quoique dans la suffocation causée par la vapeur du charbon, l'indication essentielle, soit de rétablir la suffocation et l'irritabilité comme dans la suffocation causée par la submersion, ou par une autre des causes que nous avons établies plus haut; cependant il est des secours particuliers qui conviennent dans cette asphyxie, et qui seroient inutiles et mêmes nuisibles dans une autre et réciproquement. Par exemple l'aspersion de l'eau froide réitérée, que l'observation a demontrée être un

Continuation des secours pour les noyés.

secours très-efficaces dans la suffocation causée par la vapeur du charbon, seroit sans doute nuisible, si on l'employoit pour un noyé, à moins que, suivant la remarque de *Macquer*, la chaleur naturelle ne soit entièrement rétablie. Celui-ci, au contraire, a besoin d'être réchauffé: moyen qui seroit pour le moins inutile dans le cas d'asphyxie causée par la vapeur du charbon ou par la compression.

Nous avons abandonné plus haut les secours pour les noyés et nous y revenons. Les noyés exigent aussi-tôt qu'ils sont sortis de l'eau qu'on les transporte le plus promptement possible au premier endroit convenable : dans ce transport, on doit se souvenir des précautions que nous avons indiquées plus haut ; il faut les dépouiller le plus promptement possible de leurs habits mouillés, les essuyer un peu plus fortement, et les réchauffer, non point d'un coup, mais bien petit à petit ; parce que la trop grande chaleur du feu pourroit suffoquer les fonctions vitales s'il en restoit. Dans cet intervale, il ne faut point cesser de mettre en usage les frictions sèches avec la flanelle chaude trempée même dans les liqueurs spiritueuses, telle que de l'eau-de-vie, de l'esprit-de-vin, de l'eau vulnéraire, l'alkali volatil fluor, le vinaigre même; en un mot, tout ce qui peut rappeller la chaleur naturelle du corps.

Pendant ce temps, la tête du noyé doit être élevée, le corps plié et penché tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on lui donnera des lavemens âcres, et on tâchera de ranimer l'irritabilité comme nous l'avons dit en parlant des substances volatilles. On fera ensorte avec les barbes d'une plume trempées dans un volatil quelconque, en l'introduisant

Continuation des secours pour les noyés.

dans le larynx, endroit par où l'air passe pour aller aux poumons ; cette manœuvre peut produire de l'irritation et ranimer le noyé toujours par l'irritabilité des parties ; le moyen que l'on regarde encore comme le plus efficace est l'insufflation de l'air dans les poumons. Ce n'est pas sans raison que ce moyen a été regardé comme efficace, et celui dont on devoit le plus attendre de succès.

Un moyen et instrument dont on peut se servir pour les noyés, c'est un chalumeau pour leur souffler l'air dans l'endroit convenable. La fumigation de tabac dont les machines sont entre les mains de quelques personnes ici dont leur usage est de secourir les personnes noyées ou suffoquées par les vapeurs, etc. peut convenir de même. Un autre moyen qu'on ne doit pas oublier de faire usage est le bain de cendre à laquelle on donne un degré de chaleur convenable. M. DUMOULIN, médecin de Cluni, a rendu publique une observation dans les annonces pendant l'année 1757 qui prouve que ce moyen auquel on aura donné un degré de chaleur en l'exposant sur le feu dans une chaudière est une des meilleures méthodes dont on puisse se servir pour rappeller les noyés à la vie : il rapporte à ce sujet une observation très-curieuse, et qui mérite d'être citée.

Une fille de dix-huit ans tombant du haut d'une terrasse, dans une rivière, fut entraînée dans une cascade, et de là sous des maisons à la distance d'environ cent cinquante pas, jusqu'à une tannerie où elle fut arrêtée par ses jupons, à un pieu planté sur le rivage ; malgré toute la diligence que l'on pût mettre à la chercher, et à la retirer de l'eau ; elle y resta près de deux heures.

Passant par hasard près de la maison où elle étoit, et y étant avec d'autres personnes, je la trouvai

trouvai étendue devant le grand feu. Je leur représentai le danger de la laisser exposée à cette chaleur, en faisant voir que la raréfraction subite des liqueurs pouvoit être beaucoup plus dangereuse que leur stagnation accidentelle. Continuation des secours pour les noyés.

Elle étoit sans mouvement, glacée et insensible, les yeux fermés, la bouche béante, le teint livide, le visage bouffi, tout le corps enflé, chargé d'eau, et sans pouls; je demandai des cendres qui n'eussent point servi à la lessive, je les fis mettre dans des chaudières sur le feu, afin de leur donner une chaleur convenable; j'en fis étendre sur un lit de l'épaisseur de quatre doigts; on coucha la noyée toute nue, et on la couvrit d'une pareille quantité de cendre.

Après une demi-heure, le pouls se rendit sensible; elle articula quelques mots; je lui fis prendre une cuillerée d'eau clairette; je la laissai ensévelie dans les cendres pendant près de huit heures. Après ce temps, elle sortit rétablie entièrement.

On me demandera peut-être, par quel mécanisme ce moyen agit-il? Il ne faut point chercher d'autres causes que les parties salines et terreuses de la cendre, aidée par la chaleur.

La saignée tant de la jugulaire que du bras, et même de celle du pied, pratiquée dans le moment convenable, peut devenir un secours très-utile. En effet, dans les mémoires et histoires de la Société d'Amsterdam, nous y trouvons nombre d'exemples qui nous prouvent que ces moyens ont été employés avec succès.

Les frictions autour du col ne doivent pas être négligées non plus. L'usage intérieure d'une portion confortante de l'esprit de sel armoniac, même tremper une plume dans cette essence, frotter dans les narines pour produire ce qu'on appelle le châtouillement. Les frottemens, le long de la colonne

Continuation des secours pour les noyés.

vertébrale au voisinage du col, comme nous l'avons dit, aux muscles de cette partie. A la tête, aux tempes, aux reins; on peut même se servir de coussins chauffés pour couvrir ces dernières parties; on peut mettre aux pieds une cruche d'eau bouillante. On a quelquefois réussi à humecter la langue et l'intérieur de la bouche avec les barbes d'une plume trempée dans une liqueur forte, et tout cela par l'irritabilité des parties. *Voyez le traité des sens, de M. Lecat.* Le célèbre *De Haller.*

L'usage des orties piquantes, les piquûres, les mouchetures, en un mot, tout ce qui peut produire une irritation.

On fait une question sur les moyens qui sont applicables aux noyés. Si l'émétique peut être convenable aux personnes submergées, sur-tout si elles avoient repris un peu de connoissance; on répond que la nécessité du vomitif, en pareil cas, peut bien avoir lieu, comme par exemple, pour quelqu'un qui seroit tombé dans l'eau en sortant de table, etc. Mais il ne faut pas confondre le noyé avec l'apoplectique. L'émétique ranime et soulage celui-ci, en ce qu'il y a encore de la ressource, et un principe de vie, que la circulation se fait encore assez bien. Il y a stagnation dans son cerveau, et non extravasion; les vaisseaux y sont variqueux et non déchirés.

Réflexion qu'il convient de faire lorsqu'on est appellé pour donner du secours aux personnes noyés ou dans d'autres accidens funestes.

On ne doit pas oublier non plus la fumée de tabac par les narrines, le frottement de cette même partie avec l'alkali volatil fluor; en un mot tout ce qui peut rappeller l'action des parties organiques.

Rien n'est plus certain que la mort, puisqu'elle est inévitable. Rien de si incertain, puisque des personnes réputées mortes qu'on avoit ensévelies sont sorties de leur cercueil. Puisse la nature que je vais développer en peu de mots, donner jour aux abus qui se sont commis et qui se commettent

Suite des abus sur les enterremens précipités.

encore tous les jours, sur-tout dans la France. A peine un malade paroît-il avoir rendu le dernier soupir ou le dernier souffle, qu'on lui jette la couverture sur la tête, on l'enveloppe dans un drap, et on le met sur la paille ou dans un cercueil. Dans le cas où il ne seroit pas réellement mort, ce traitement seul suffiroit pour l'empêcher de revenir à la vie. Je ne connois que la seule ville d'Arras (1) qui ait employé l'autorité pour réprimer ces abus dont les suites peuvent être si affreuses. J'engage les personnes destinées à être près des malades, de même que les pères de familles de laisser dans leur lit ceux qu'elles croiroient morts, et de les tenir couverts à l'exception de la tête qui devra être libre; de ne les point enfermer dans le cercueil avant deux fois vingt-quatre heures, sur-tout ceux qui seroient morts subitement.

Nous n'entrerons pas dans le détail de tous les signes en particulier qui donnent la connoissance des accidens dont nous avons déjà traité. Les symptômes que bien des auteurs nous ont tracé, en ont quelques fois imposé à quelques praticiens de nos jours, à un peuple même, et c'est de-là que sont venus les abus journaliers.

La couleur vermeille du visage, la chaleur du corps, la flexibilité des membres, ne sont que des marques incertaines que l'on soit en vie. De même la pâleur du visage, le froid du corps, la roideur des extrêmités, l'abolition des mouvemens et des sens externes sont des signes qui ne prouvent pas certainement que l'on soit mort. Le pouls et la respiration sont des signes indubitables de

(1) Depuis que ceci est écrit, j'ai appris que d'autres villes se sont empressées de suivre un exemple si digne du siècle où nous vivons.

Suite des signes positifs pour connoître la mort.

la vie; mais elle peut subsister sans ces fonctions. Ne croyez pas qu'elles soient entièrement éteintes, lorsque vous ne les appercevrez pas; examinez les choses avec soin, en faisant fléchir le poignet, on trouve souvent le pouls que l'on n'avoit point senti, quand le poignet étoit droit ou renversé: par ce mouvement, on relâche l'artère, et le sang qui n'est poussé que foiblement peut y parvenir. Quelquefois aussi, on sent l'artère entre le pouls et le premier os du métacarpe, lorsqu'on ne la trouve point au poignet. Il faut la tâter légèrement; par une compression trop forte, vous empêcherez la pulsation; le battement des petites artères, des extrêmités de vos doigts, peut aussi vous faire croire, que le pouls bat, quoique la personne soit réellement morte, soyez également en garde contre ces illusions, tout n'est point désespéré qu'on ne sente point le pouls ou on le trouve ordinairement, on peut tâter l'artère temporale ou les carotides. Celles-ci sont très-considérables et reçoivent le sang du cœur en ligne droite, leur situation profonde exige que pour les découvrir, on apuie les doigts avec assez de force à côté du bord postérieure du muscle sternomastoïdien, on peut encore tâter le pouls avec succès aux artères crurales, vers la région des aînes; il faut aussi faire des recherches à la région du cœur, mais pour le faire utilement, il faut que le corps soit sur le côté, quand le corps est sur le dos, le cœur s'approche de l'épine, s'éloigne des côtes, au point qu'il ne frappe que très-foiblement, ou même point du tout contre elle, c'est ce que chacun peut éprouver sur lui-même. Le cœur bat ordinairement du côté gauche, mais ses battemens sont à droite, dans ceux dont les viscères sont

transposés, singularité qui a été peut être plus d'une fois une source d'erreur, dans le traitement des maladies du foi, de la râte, de l'intestin colon et du *cœcum*.

Suite des signes positifs pour connoître la mort.

Il faut donc avoir égard à la possibilité de cette transposition dans l'examen que nous indiquons. Cependant le mouvement du cœur et des artères peut échapper à ces recherches; si l'on avoit recours à d'autres signes, on jugeroit mortes des personnes qui sont vivantes. L'examen de la respiration ne fournit pas dans ces circonstances des preuves plus certaines d'une mort douteuse, ses mouvens peuvent être absolument imperceptibles, lorsque les vibrations du cœur et de l'artère sont languissantes, la vertu élastique des brouches et des vésicules du poumon, aidé par de légers frémissemens du cœur et de l'artère pulmonaire, suffit alors pour la respiration, qui continue de se faire, quoiqu'insensiblement, les recherches qu'on a faites inutilement sur les organes de la circulation du sang, ne dispensent pas de celles qu'on doit faire sur les organes de la respiration, des sentimens et du mouvement. En les négligeant on se rendroit coupable de la mort de ceux qu'on auroit privés de secours, d'après un jugement porté sur des apparences trompeuses.

Signes évidens qui font connoître la certitude de la mort.

Différens auteurs ont proposé différentes preuves pour distinguer ceux qui sont véritablement morts, de ceux dont la mort est douteuse. Les uns pour découvrir s'il y a encore quelques mouvemens de respiration, présentent d'une main sûre la flamme du bougie, à la bouche et aux narines. Si la flamme vacille sans qu'on puisse attribuer ce changement à une autre cause, il juge que la vie n'est point entiérement éteinte; tout cela ne nous mène à rien, et tâchons de

Suite des signes évidens qui font connoître la certitude de la mort.

donner un moyen de certitude pour prouver que la personne n'est pas morte. Car les signes équivoques ne prouvent rien.

Selon quelques uns, on peut juger qu'une personne n'est pas morte, si l'on apperçoit du mouvement dans l'eau, dont on aura rempli un verre posé sur l'avance xiphoïde, le sujet étant couché sur le dos; il seroit, je pense, plus convenable qu'on fit cette expérience, en mettant le sujet sur le côté; de façon que l'extrêmité du cartilage de l'avant-dernière côte, fût la partie la plus élevée, et sur laquelle on placeroit le verre plein d'eau; il y seroit mieux que sur le cartilage xiphoïde, pour appercevoir le plus léger mouvement qui se feroit dans sa poitrine; mais de plus, ne sait-on pas que pour entretenir la respiration dans le cas dont il s'agit, il suffit que le diaphragme ait un mouvement, et que ce mouvement peut être assez doux pour n'en causer aucun aux côtés, ainsi le repos de la liqueur n'est pas une preuve que les fonctions vitales soient abolies, et même l'agitation de cette liqueur ne prouvent pas qu'elles subsistent, car la fermentation des humeurs pourroient exciter ce mouvement dans un mort. Quels reproches n'auroit-on pas à se faire, si l'on abandonnoit un sujet, dans lequel ces moyens auroient été employés sans succès. Nous avons déjà parlé des moyens que l'on doit mettre en usage, nous ne nous y arrêtons pas davantage; nous nous bornerons à rapporter des faits que LANCISIE, (dont le témoignage est respectable) rapporte: des gens du peuple que les remèdes les plus violens n'avoient pu réveiller d'un assoupissement apoplectiques, ont été sur le champ rappellé à la vie, par des fers

rouges, qu'on approcha de la plante de leurs pieds. Quelques-autres conseillent qu'on mette des fers rouges sur le sommet de la tête. L'on peut exciter avec succès sur les mains, une sensation douloureuse avec l'eau bouillante, la cire ordinaire ou la cire d'Espagne, ou avec une mêche allumée.

Suite des suites évidens qui font connoître la certitude de la mort.

Le grand Riolan, un des flambeaux de l'école de Paris, a donné des marques à-peu-près pareilles de sa charité, en parlant des corps justiciés qu'on destine aux dissections anatomiques. « Il ne faut » pas y procéder, *dit-il*, tant que le corps est » chaud, et s'il n'y a pas long-temps que l'exé- » cution soit faite; la religion et l'humanité exi- » gent que l'on donne à ces malheureux tous les » secours convenables pour les rappeller à la vie, » afin qu'ils puissent faire pénitence de leurs » crimes. » Mais comme il n'y a (sur-tout dans les cas dont nous parlons) aucun signe certain de la mort, que les taches livides du sujet et l'odeur cadavreuse qui en exhale; odeur bien différente de toutes celles qui émanent des excrémens de certains ulcères, etc. Le plus sûr sera de garder dans le lit pendant deux ou trois jours celui qu'on croira mort, avec ses couvertures et ses oreillers, comme s'il étoit vivant. On le laissera jusqu'à ce qu'il soit froid et devenu roide.

La roideur et l'inflexibilité des membres seroient capables d'induire en erreur des personnes peu instruites.

Quædam notæ non bonos sed imperitos decipiunt. (1)

(1) La plupart des signes n'en impose point aux gens de l'art; mais à ceux qui n'ont jamais eu aucune lumière sur l'art de guérir.

Suite des signes évidens qui font connoître la certitude de la mort.

C'est le sentiment de CELSSE, auquel nous souscrivons; un homme expérimenté n'ignore pas qu'il y a des syncopes convulsifs et qu'un violent accès de vapeurs, peut susprendre les fonctions vitales et animales, au point que la personne paroisse mort. L'inflexibilité des membres accompagne communément cet état, parce que cette maladie est convulsive; ces apparences ne feront point illusion à un homme de l'art: il y a plusieurs caractéristiques pour distinguer ces cas. 1°. Dans une mort apparente accompagnée d'une affection convulsive, la roideur des membres sera un accident primitif et se manifestera en même-temps que la mort illusoire: tout au contraire l'inflexibilité des membres, signe d'une mort réelle, sera un symptôme consécutif de l'apparence de la mort. 2°. Quand un muscle est en convulsion, il est dur et inégale, comme dans la contraction, parce que la convulsion d'un muscle, n'est elle-même qu'une contraction contre nature, involontaire et permanente. Ainsi dans un cas convulsif, si le sujet, a par exemple, les avants-bras fléchis, les muscles biceps seront dans un état de dureté, qu'on n'appercevra pas aux muscles atagonistes. Dans le cas de mort réelle, les muscles qui servent aux actions contraires, sont dans le même état, et il n'y a aucune marque à laquelle on puisse juger qu'un d'eux, est dans une action forcée.

Toutes ces distinctions supposent l'examen d'une personne éclairée, et peut-on avoir recours à quelqu'un de trop intelligent, dans un cas aussi critique; mais comme on n'est pas toujours à porté de connoître ceux qui sont doués de talens, et que le préjugé vulgaire, crédules, continue toujours: le repos et la sûreté publique exigent

Suite de la distinction des signes de la mort.

exigent que les règles que nous imposons, dont le monde soit capable de faire usage.

Si la roideur et l'inflexibilité des membres, vient de la convulsion des muscles, on aura toutes les peines imaginables, et souvent il sera impossible de forcer un membre à faire un mouvement opposé à celui où il est fixé par l'action convulsif des muscles, et si on en vient à bout, le membre retournera avec violence vers le lieu où il étoit. On observe tout le contraire dans les cadavres; dès qu'on a forcé l'articulation, le membre est indifférent à tel ou tel mouvement, et il suit constamment les règles du mouvement des corps inanimés.

Quand la mort n'est point apparente, le visage se soutient, et dans le cas de mort réelle, il est flétri, et il prend une couleur pâle, plombé et comme suffranné.

S'il survient un sincôpe à la suite d'une longue maladie et décidée mortelle, l'on pourroit se tromper à l'examen du visage, il est souvent décolorée comme l'est celui des morts, mais alors les membres ne sont point inflexibles, à moins que la sincôpe ne soit convulsive; dans ce cas, on aura recours aux épreuves que je viens d'indiquer, pour distinguer la roideur convulsive de celle qui ne l'est point.

La mort apparente causée par le froid, ne peut pas être reconnue par tous ces signes, la meilleure épreuve pour s'assurer de cet état, est de mettre le sujet dans du fumier, pour le réchauffer doucement, et de lui administrer tous les secours proposés, par les bons auteurs, en pareil cas. On reconnoîtra bientôt si l'on peut espérer quelques succès, des soins qu'on aura pris.

Suite de la distinction des signes de la mort.

L'examen des yeux peut donner de la certitude sur les signes de la mort.

La cornée transparente des morts, est ordinairement recouverte d'une toile claireuse très-fine, qui se fend en plusieurs morceaux quand on y touche, et que l'on emporte facilement, en essuyant la cornée, elle ternit quelquefois cette membrane, au point de faire presque disparoître la prunelle.

WINSLOW, l'a fait remarquer à plusieurs habiles anatomistes et chirurgiens. VERDIER, est cité comme témoin, on apperçoit quelque apparence de la toile, dont il est question, aux yeux des agonisans, ce qui donne occasion de dire que l'on est sur le point d'expirer.

On lit dans le tome IV des textes de médecine et de chirurgie, que nous devons qu'aux soins du célèbre DE HALLER, et voici le sentiment de BURGMANN.

Cet auteur croit, et son intention est de le prouver, qu'on doit regarder comme cause efficiente de cette rumeur, le cerveau corrompu sorti du crâne et gonflant les tuniques de l'œil. Il rapporte les expériences d'HENSENGUIUS sur l'examen chymique du cerveau. Le cerveau en se corrompant devient capable d'une expansion très-considérable, et qui a des effets très-marqués; la substance corticale se décompose d'abord; ensuite la médullaire. La chaleur et l'air ont occasionné ces décompositions dans le sujet dont il est question; et dans deux temps différens à raison des deux substances, dont l'une demande plus de temps que l'autre pour sa dissolution; c'est ce qui fait, selon cet auteur, qu'on peut et qu'on a eu sujet de distinguer deux temps dans lesquels a augmenté la tumeur ou l'expansion des tuniques de l'œil.

Les surdités fréquentes, l'amorosis ou la goutte sereine, prouvent bien que les humeurs du cerveau ont bien de la facilité pour se jetter vers les oreilles et les yeux. L'anatomie d'ailleurs montre que la chose se fait aisément.

Observation de Louis.

La perte du brillant des yeux, dit LOUIS, et la formation de la toile glaireuse, ne sont cependant point des signes certains de la mort; car on a remarqué que les yeux se ternissent dans plusieurs occasions; cette petite contradiction est d'usage pour qu'il n'arrive point de méprises aux praticiens. J'ai souvent vu, dit cet auteur, un enduit de matière glaireuse sur la cornée, dans certaines maladies des paupières. Mais les yeux des morts deviennent flasques et mous en fort peu d'heures: il n'y a aucune maladie, aucune révolution dans le corps humain vivant qui soient capables d'opérer un pareil changement. Ce signe est vraiment caractéristique, et j'ose le donner pour indubitable. Tant que le globe de l'œil conserve sa fermeté naturelle, on ne peut pas prononcer que la personne est morte, quelques soient les autres marques qui induisent à le penser; l'affaissement et la mollesse des yeux, dispensera d'attendre la putréfaction. C'est une observation que j'ai faite, dit LOUIS, pendant plusieurs années sur différens individus morts de maladies.

L'absence de ce signe empêche qu'on ensévelisse. Nous allons donner une observation en terminant la matière. (Il y a quelques mois, en avril 1751) Le cocher de DURINI, nonce du pape, âgé de 45 ans, étoit d'un tempéramment fort vigoureux. Depuis quelques jours, il se plaignoit d'une douleur à la région de l'estomac qu'il attribuoit à une chûte qu'il avoit faite sur cette partie. Un matin après avoir rempli les devoirs de son état, étant à

Observation.

Suite de l'observation de M. Moscati.

l'Eglise, vers onze heures, il se trouva mal. On fut obligé de le soutenir en le ramenant chez lui. On essaya de le faire revenir de sa défaillance en employant tous les moyens usités. Un chirurgien fut appelé et jugea à propos de lui tirer du sang. La foiblesse continua; on lui fit donner l'émétique. Le remède opéra fort bien par le haut et par le bas; mais le malade succomba dans cette opération, et il parut mort aux assistans. On pria M. MOSCATI, docteur en chirurgie, chirurgien-major de l'hôpital, professeur d'anatomie à Milan, et associé de l'académie, de voir cet homme sur les six heures du soir: il y avoit cinq heures qu'il étoit réputé mort; on se disposoit déjà à l'ensévelir, le corps étoit froid; on ne sentoit aucun mouvement aux parties, ni à la région du cœur; les irritations faites avec le bout d'une plume dans les narines, dans la gorge et sur le globe de l'œil, ne produisirent aucun signe de sensibilité. M. MOSCATI se détermina enfin à cautériser profondément l'extrémité du petit doigt; cette dernière épreuve fut sans succès. Cependant l'inspection du visage avoit conservé une couleur et une certaine fraîcheur qui n'est point naturelle aux morts; les yeux brillans et pleins et la flexibilité des membres portèrent M. MOSCATI à empêcher qu'on ensévelît cet homme. Il recommanda qu'on le tienne bien couvert et chaudement dans son lit. On alla le voir le lendemain matin, on le trouva roide; le visage étoit flétri et décoloré; les yeux avoient perdu leur brillant. Ils étoient devenus flasques; dans cet état, il n'y avoit aucun doute de la mort de cet homme.

P. S. Au moment où mon ouvrage est sous presse, il me parvient une brochure où il se trouve

un sentiment et un traitement par FRANÇOIS JOLYOT DE NURETTEIN, docteur en médecine.

Voici le sentiment de cet officier de santé : sans entrer dans la répétition des causes qui donnent lieu à l'apoplexie, particulièrement la sereuse.

Voici comme il s'explique. Il dit : que les anciens comme les modernes étoient dans l'erreur. L'observation ou plutôt le hasard a dissipé le prestige. La cause de l'apoplexie est cachée dans le conduit auditif; un cérôme conservé n'a besoin que du regard pour être apperçu. Cette secrétion qui dans l'état naturel est salutaire, devient nuisible en formant un corps étranger.

Cause de l'apoplexie.

Ce sont les tempérammens billeux et cachectiques, etc.

Je dirai encore ceux auxquels les humeurs ont acquis un certain virus, tel que le vice-véronique, le scorbutique, en général, toutes les maladies externes sujettes à la répercussion.

Nous n'entrerons pas dans le détail pourquoi ces virus peut causer de grandes maladies de la tête : cela fera un objet particulier. Nous avons dit que ce sont les tempérammens billeux qui sont sujets au dégorgement de cette matière. Nous disons, encore il faut qu'ils transpirent aisément de la tête, qui acquiert avec le temps de l'âcreté. Cette cire huileuse, en bouchant hermétiquement le canal empêche l'acide atmosphère de rafraîchir le sang qui abreuve la tête. Or, un tel bouchon doit occasionner une fausse pléthore, et par conséquent une compression sur le cerveau ou sur le cervelet.

On croiroit sans trop donner dans la contention que c'est là la vraie cause de l'apoplexie, puisque l'enlévement de ce cérumen, non-seulement préserve de cette maladie, mais même la guérit. Cette théorie est nouvelle, elle heurte tous les principes

reçus, mais qu'on écoute l'expérience, elle seule est vraie; ce sont les leçons qui doivent régler les vrais officiers de santé.

J'aurai assez de confiance à ce sentiment, sur-tout en ouvrant le divin traité de l'organe de l'ouï, par M. DUVERNAY, page 126.

Cire retenue. Voici comme cet auteur s'explique sur la cause la plus ordinaire des obstructions du conduit. Il dit: la cire retenue et épaissie, à ceux qui n'ont pas le soin de nettoyer leurs oreilles; elle se ramasse en abondance et s'épaissit si fort par son séjour, qu'elle bouche entièrement le conduit, et cette circonstance peut avoir lieu dans les personnes dont le tempéramment est froid et pituiteux, dont les humeurs sont visqueuses et empreintes de vice.

Le même auteur assure qu'il a examiné après la mort la cause de la surdité d'une personne de mérite qui en avoit été affligée pendant longtems; il trouva dans l'oreille droite, qui étoit celle dont elle n'entendoit point, une membrane fort épaisse et fort lâche au-devant de laquelle il y avoit un amas très-considérable de matières plâtreuses. C'est ce qui étoit la vraie cause de la surdité; car la peau ou tambour étoit dans la disposition naturelle, aussi-bien que les autres parties de l'oreille. C'est de tout ceci que je serois d'avis que dans de certaines apoplexies, particulièrement celle désignée sous le nom de séreuse, outre les moyens dont on fait ordinairement usage dans ces cas, je crois que les injections faites avec des liqueurs convenables, telles que l'eau et même à la glace, ou autres liqueurs qui sont appréciables à l'organe de l'ouï.

La moucherie est ici un dévoyant bien salutaire chez les apoplectiques. Cette secrétion est rare dans certains individus, et c'est sans doute sa disette qui augmente le cérumen, et une des causes de l'apo-

plexie, cette évacuation allège la tête, est un préservatif contre l'apoplexie, ainsi que les autres affections de la tête, telles que les vertiges. Cette maladie est toujours un avant-coureur qui nous prévient de nous tenir en garde contre les affections du cerveau.

Tels sont, citoyens, les signes sur lesquels, je pense, on peut compter; ils sont puisés sur des vérités et des faits de pratique. Ce sont des connoissances d'usage qui me paroissent avoir toute la certitude possible.

C'est à vous, citoyens, que je soumets tout ce que j'avance sur les faits ci-dessus. L'on prie ceux qui liront ce livre d'examiner sans préventions les opinions que l'on y propose, afin de voir si elles s'accordent avec les véritables principes. On ne veut pas prévenir le jugement des lecteurs, ni se défier de leur pénétration. Je souhaite seulement qu'ils examinent ces nouvelles pensées et qu'ils n'en reçoivent que ce qui s'accordera avec l'expérience et la raison; car je ne prétends pas m'excuser des fautes qui pourront se rencontrer. Mais qu'on ait la bonté de m'en avertir, afin que je puisse m'en corriger. On n'a pas plus de plaisir que de profiter de l'avis des personnes instruites, sincères et véritables.

FIN.

A LILLE,
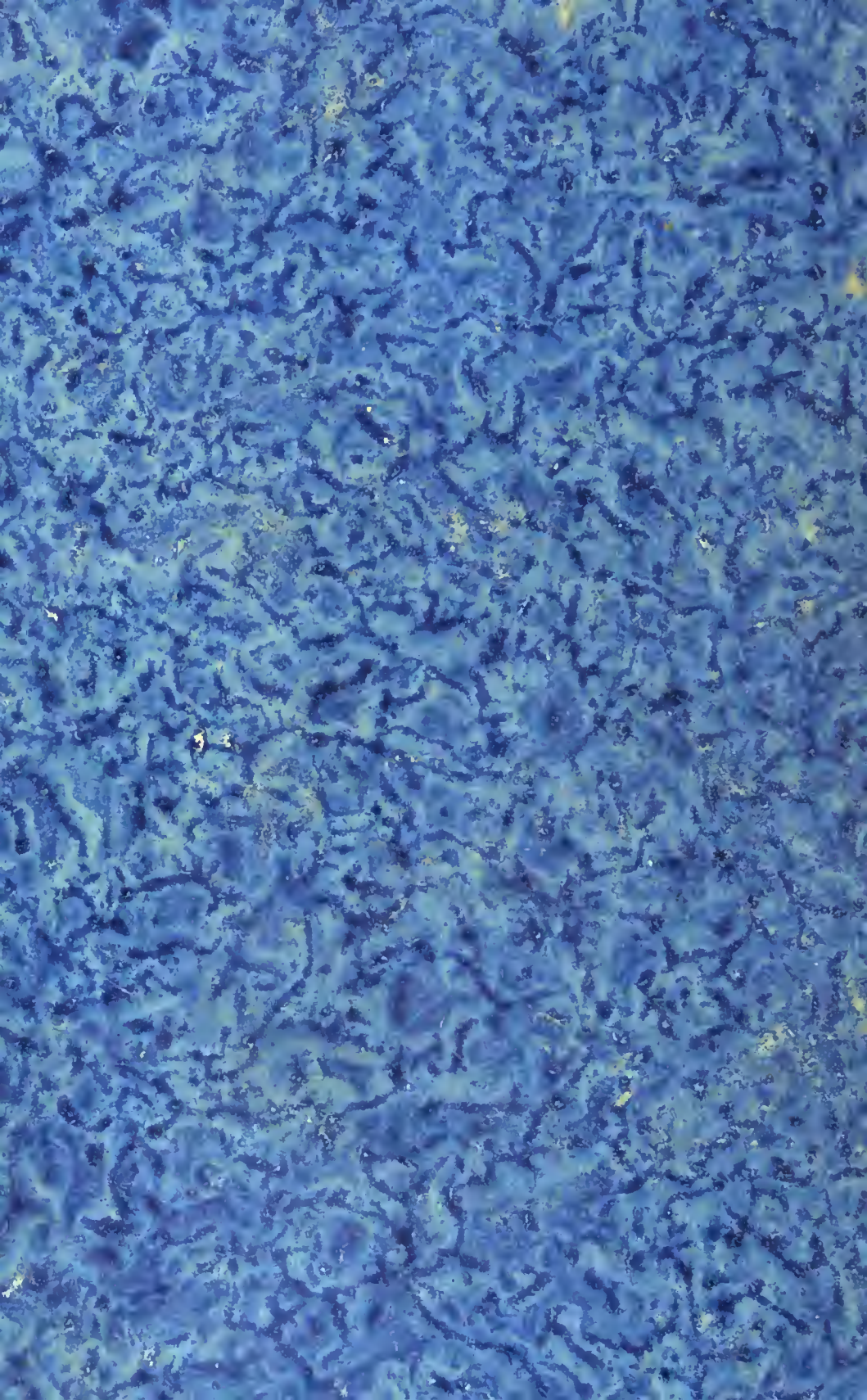
De l'Imprimerie de J. B. ROGER, rue de la Clef.